ans, caoutchoutier, rue de Lannoy, 459, et Clémence Durame, 24 ans, bobineuse, rue de Mons, cour Delannoy, 1. — Théophile Caplette, 24 ans, mécanicien, rue Cugnot, 40, et Julienne Duquesne, 21 ans, piquireuse, rue Descartes, 41. — César Samain, 24 ans, teinturier, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Sinsoilier, 11, et Flore Cools, 22 ans, coursière, à Wattrelos. — Paul Vanhustel, 22 ans, tisserand, à Croix, et Amandine Facheaux, 20 ans, soigneuse, rue de Wasquehal, 38. — Joseph Lejeune, 26 ans, teinturier, rue de Beaumont, cour Delcroix, 10, et Céline Debarge, 19 ans, soigneuse, rue de Bouvines, cour Fontier, 56. — Jules Vercoutere, 24 ans, peintre, rue de Wasquehal, 100, et Eugénie Vanhamme, 19 ans, tisserande, rue de la Perche, sentier de la Brasserie, 70. — Emile Duret, 24 ans, employé de commerce, rue Lafayette, 14, et Marie Delannoy, 22 ans, couturière, Grande-Rue, 311. — Emile Debeir, 23 ans, coiffeur, rue de Lannoy, 185, et Marie Morès, 22 ans, couturière, rue du Tilleul, 211. — Charles Varrasse, 40 ans, apprêteur, rue Rocroi, 4, et Virginie Dubus, 49 ans, bobineuse, rue de Bavai, 54. — Abel Baron, 32 ans, mécanicien, rue du Fontenoy, 174, et Marie Stiévenart, 27 ans, servante, à Beloeil. — Jules Boutry, 44 ans, journalier, rue du Tilleul, cité St-Eugène, 7, et Herminie Deuninck, 35 ans, rue de la Conférence, cour Vandorpe, 3.

Déclarations de décès du samedi 2 janvier. — Julie Curtit, 31 ans, repasseuse, rue des Arts, 224. — Elisa Delevallée, 50 ans, ménagère, rue de Blanchemaille. — Eulalie Kint, 50 ans, cabaretière, rue de Bavai, 8. — Eugénie Herdebout, 43 ans, ménagère, rue de l'Alma, 215. — Louis Lesaffre, 78 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Jean Hendrickx, 76 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Thérèse Christians, 82 ans, sans profession, rue St-Jean. — Georges Harrion, Amois, rue Charlemagne, 63. — Louis Vanmansart, 19 ans, boulevard de Strasbourg.

WASQUEHAL. — Déclaration de naissance du 2 janvier. — Henri Chanu, rue Sadi-Carnot.

Canton de Lannoy

ASCQ. — Déclaration de naissance du 2 janvier. — Julie Verdière, rue Thiers.

BAISIEUX. — Déclaration de décès du 2 janvier. — Charles-Louis Pollet, 80 ans, rentier, au Grand-Baisieux.

LYS. — Mariage du 2 janvier. — Désiré Lefebvre, 25 ans, marchand de journaux, à Lannoy, et Victorine Demilles-amps, 24 ans, journalière, à Lys.

HEM. — Déclarations de naissances du 2 janvier. — Sévère Pipart, au Petit-Lannoy. — Albert Bonami, au Civron.

Canton de Cysoing

CYSOING. — Déclaration de naissance du 2 janvier. — Camille Dehaut, rue Chanzy.

Cantons de Tourcoing

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 1er janvier. — Paul Declercq, rue de l'Ermitage, 16. — Florent Steux, rue de Courtrai, 317. — Marie Delannoy, rue de Brest, 21. — Valentine Leclercq, rue Montaigne, 44. — Charles Donckels, rue de la Cloche, 94. — Julien Guibert, rue d'Armentières, 1. — Alphonse Lefebvre, rue de Blonoq, 74. — Gustave Dumortier, rue des Maraîchers.

Déclarations de naissances du 2 janvier. — Raymond Beuscart, rue du Petit-Village, 4. — Edouard Carpentier, rue du Congo. — Jeanne Paris, rue du Moulin, 135. — Marie Losfeld, rue de Gand, 601. — Lucienne Martin, rue de Boilly.

Publications de mariages. — Emile Delporte, employé de chemin de fer, rue de la Prairie, 7, et Hortense Vandekerkove, dévideuse, rue des Plats, 86. — Albert Deltour, contremaître, rue du Dragon, et Clémence Montagne, modiste, rue du Dragon. — Kléber Desurmont, tisseur, à Roubaix et Julie Minjean, couturière, rue de la Blanche-Porte. — Charles Gabet, menuisier, rue de la Vigne, 62, et Hélène Staelens, ménagère, rue de la Vigne, 18. — Georges Lefebvre, employé, à Tourcoing, et Céline Hochet, sans profession, à Douai. — Georges Malard, ingénieur civil, rue de Guisnes, 74, et Julie Roussel, sans profession, rue de Lille, 97. — Alexandre Martin, forgeron, rue de Boilly, 48, et Léonie Maes, soigneuse, rue du Dahomey, 59. — Paul Piat, domestique, rue du Luxembourg, 66, et Elise Plaisant, encaisseuse, rue de la Croix-Blanche, 178. — Emile Vandevelde, rattacheur, à Tourcoing, et Emma De Meulemeester, doubleuse, à Mouscron. — Gustave Verbeke, apprêteur, rue Houchard, 117, et Marie Rygole, doubleuse, rue de Menin, 12.

Mariages. — Jules Cornard, 24 ans, magasinier, et Hermance Delplanque, 23 ans, retordeuse. — Emile Dehaene, 23 ans, décourreur, et Elodie Montaut, 26 ans, ménagère. — Charles Paul, 22 ans, sans profession, et Hortense Morel, 35 ans, sans profession.

Déclarations de décès. — Fidéline Degwazières, 56 ans, rue de la Potente. — Albertine Luysch, 2 mois, rue Nationale, 122. — Barbe Demeester, 77 ans, rue Nationale, 83.

RONCQ. — Déclarations de naissances du 2 janvier. — J.-B. Christiaens, au *Pied-de-Bœuf*. — Maurice Dalle, rue de Lille. — Albert Dhalluin, chemin Latéral. — Henri Dehullue, à la Gare. — Robert Descottignies, rue de Lille. — Marie Vanaerbe, au Faubourg.

HALLUIN. — Déclaration de naissance du 2 janvier. — Eugénie Parrez, Sébastopol.

Déclaration de décès. — Lucien Montagne, 1 an, rue Mazagran.

LINSELLES. — Déclaration de décès du 1er janvier. — Paul Grave, 2 mois, rue du Curé.

BELGIQUE

Flandre Occidentale

COMINES. — Déclaration de naissance du 2 janvier. — Pierre Noyez, cour Saint-Paul.

Déclaration de décès. — Justine Lienart, 77 ans, Tête Brielen.

WERVICQ. — Déclarations de naissances du 2 janvier. — Victorine Hacke, section D, 115. — Delphin Seynaeve, section D, 49.

COURTRAI. — Déclarations de naissances du 2 janvier. — Suzanne Viaene, rue de Buda. — Guillaume Deswerchin, rue de Swevegheim. — Albéric Deloore, chaussée de Gand. — Lucienne Debaere, rangée Vanneste. — Florent Verbeke, impasse Nys. — André Huyse, rue du Berger. — Michel Rabaut, cité Groeninghe. — Agnès Droogenbroodt, rue des Champs.

Déclarations de décès. — Gabriel Sintobin, 51 ans, rue du Berger. — Henri Laverge, 5 mois, rue du Berger.

HARLEBEKE. — Déclarations de naissances du 2 janvier. — Maurice Deltour, rue de Gavers. — Martha Derycke, rue du Moulin. — Michel Depvez, rue de Deerlyk. — Gustave Noppe, rue de Sweveghem.

Déclarations de décès. — Philippe Ossommer, 20 jours, rue de Deerlyk. — Georges Servaege, 7 jours, rue d'Aubenarde. — Alphonse Devroe, 40 ans, rue de Gand. — Ferdinand Deghezelle, 1 mois, rue de l'Est.

Flandre Orientale

RENAIX. — Déclarations de naissances du 2 janvier. — Maurice Dejonghe. — René Adams. — Omer Lourette. — Maria Claerhout. — Henri Pieters. — Marie Geenens. — Charles Delange. — Germaine Vanobost. — Blanche Duhaut. — Gilbert Delcoigne. — Albert Aelvoet. — Emilienne Devos.

Mariage. — Oscar Debuysscher, 27 ans, et Céleste Stichelbaut, 21 ans.

Déclarations de décès. — Mélanie Deleyt, 66 ans, ménagère. — Raymond Degroote, 44 ans, brossier. — Marie Diricq, 70 ans, sans profession. — Julien Deruddier, 74 ans, industriel. — Jeanne Velghe, 80 ans, sans profession.

AUDENARDE. — Déclarations de naissances du 2 janvier. — Léon Schwind, Grand'Place. — Bernard Bral, Eyndries. — Marie Delcoigne, avenue Gevaert. — Joseph De Groote, rue Verte. — Van Nieuwenhuyze. — Marie De Moor, rue Basse. — Léon Wackens, Magdendael. — Amand Dewael, rue de Tournai. — Léon Vandien Boasche.

Hainaut

NEUHIN. — Déclarations de décès du 1er janvier. — Alexandre Hiois, 74 ans, à la Lerue. — Sylvie Meurisse, 43 ans, hameau de la Gongone.

PECQ. — Mariages du 2 janvier. — Odon Jardez, 32 ans, cordonnier, et Philomène Lecoq, 32 ans, tailleuse. — Victor Delhaye, 26 ans, maçon, et Esther Delœuz, 27 ans, repasseuse.

Déclarations de décès. — Octavie Vandenberghe, 65 ans, Trieu de Wasmes. — Victorine Baudart, 66 ans, rue du Parc.

POTTES. — Déclarations de naissances du 2 janvier. — Camillia Camscheteux, rue de Quesnoy. — Arthur Renaut, rue de Lannoy.

M. et Mme Achille DELCROIX
MASSAGE et MECANOTHERAPIE
41, rue Neuve, Roubaix, anciennement 12, rue de Lille
32432

TRAITEMENT à FORFAIT de la CALVITIE
Docteur FOURNOL, de la Faculté de Paris, Ex-Interne des Hôpitaux, 17, rue de Châteaudun, 17, PARIS. 46297

HORLOGERIE
Bijouterie-Orfèvrerie, Lunetterie, Coutellerie
Grand choix de Montres, Bijoux, à des prix très modérés.
Spécialité de Corbeilles pour Mariage. Bijoux plaqués or, titre fixe, rachetés 0,50 le gramme après usage
C. HENNEBOIS-DUBURCQ
6, Couteur Saint-Martin, ROUBAIX. 6233

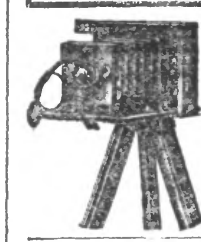

PHOTO-MODERNE
15, Rue Carnot, 15, TOURCOING
Appareils Photographiques
EN TOUS GENRES
à des prix défiant toute concurrence
APPAREILS & OBJECTIFS
de toutes marques
PRIX SPÉCIAUX
Catalogue franco sur demande

DE L'APPAREIL DIGESTIF
La cause la plus fréquente des mauvaises digestions est, sans contredit, l'anémie qui attaque tous les organes et principalement l'estomac. Aussi en fournissant à l'estomac, avec le suc de viande, les principes nutritifs de la viande débarrassée des éléments non digérables, avec le lactophosphate de chaux, le sel et l'acide indispensables à la digestion, enfin avec le Quinquina, le stimulant contre l'atonie de la muqueuse, le VIN DE VIAL est-il le seul remède tonique et réconfortant à employer en cette circonstance. 46287-1

KALODONT
Crème Dentifrice
46297

FAIBLESSE Neurasthénie et Ataxie, Impuissance et Stérilité **NERVEUSE**
CHEZ L'HOMME ET LA FEMME
MALADIES DE L'ESTOMAC
Demandez aujourd'hui à M. l'Administrateur de l'Académie Dermothérapique, 19, Rue de la Pépinière, à Paris, le *Journal de Médecine Française* qui est adressé GRATUITEMENT à toutes les personnes qui en font la demande et qui indique la meilleure méthode pour guérir radicalement. Milliers de guérisons exposées au *Temple de la Santé*, visible tous les jours. Consultations le matin et le soir (sauf les Dimanches). 42647

ASTHME, EMPHYSÈME
Guérison rapide et certaine de l'asthme, emphysème, bronchite chronique, catarrhe et de toutes les oppressions réputées jusqu'aujourd'hui incurables par le traitement n° 2 du Dr Moret. (Traitement américain revu et modifié.)
La brochure explicative avec de nombreuses attestations sera envoyée gratuitement à toute personne qui en fera la demande. S'adresser au dépositaire général : F. Bernamont, pharmacien, à Tourcoing, (Nord). 39370

CADEAU
PRIME à tout acheteur et envoi *Franco* du Nouvel Album illustré du GRAND COMPTOIR NATIONAL d'HORLOGERIE de BESANÇON (Doubs), 35, Rue des Granges, 35. — *La plus importante Fabrique de Montres garanties réglées et repassées, vendues en Détail au Prix de Gros.*
Chronomètre "LA NATIONALE" 25f
Nouvelle Montre, boîte Acier ou Métal, ancre anti-magnétique, précision absolue, livrée avec *Bulletin de Marche, garantie 10 ans.*
GRAND CHOIX de BIJOUTERIE et JOAILLERIE

L'un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.
IMP. ALFRED REBOUX, 71, GRANDE-RUE, ROUBAIX

FOYERS ÉMAIL, FAIENCE, CUIVRE
FOYERS POUR USINES. — ARTICLES POUR SONNERIES ÉLECTRIQUES
Louis LAUWERS-LEMAIRE, 48 et 50, rue du Fontenoy, ROUBAIX. 4183

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1904 N° 30

MON ONCLE ET MON CURÉ

par JEAN DE LA BRÈTE

Je lui répondis :

« *Monsieur le curé, l'imagination est une sotte, la vie une guenille, le monde une loque assez brillante de loin, mais bonne tout au plus à mettre dans un cerisier pour faire peur aux oiseaux. J'ai envie de me jeter à la Trappe, mon cher curé! Si j'étais sûre qu'il me fût permis de valser de temps en temps avec de charmants cavaliers tels que j'en connais, j'irais certainement m'y réfugier, y ensevelir ma jeunesse et ma beauté. Mais je crois que ce genre de distractions n'est pas admis par les règlements. Donnez-moi quelques renseignements là-dessus, Monsieur le curé, et soyez convaincu que vous n'êtes qu'un optimiste en prétendant que le bonheur existe et m'est destiné. Vous mènez la vie du rat dans un fromage; non pas que vous soyez égoïste, mais vous ignorez les catastrophes qui peuvent fondre sur la tête des gens vivant dans le monde.*

« *Je n'ai plus d'illusions, mon curé. Je suis une vieille petite bonne femme rabougrie, rétrécie, ratatinée, — au moral, j'entends, car je suis plus jolie que jamais, — une petite vieille qui ne croit plus à rien, qui n'espère rien, qui se dit que la terre est bien bête de continuer des révolutions quand ses joies et ses rêves à elle sont broyés, pulvérisés, réduits en atomes imperceptibles... Ma personne morale, si on pouvait la dépouiller de son enveloppe charnelle qui trompe l'œil de l'observateur, j'en conviens, ma personne morale, dis-je, n'est plus qu'un squelette, un arbre mort, complètement mort, dépourvu de sève, privé de toutes ses feuilles et tendant vers le ciel de grands bras raides et décharnés. Pourvu que le moral n'abîme pas le physique, Monsieur le curé! J'en tremble! N'avoir plus la moindre illusion à seize ans, n'est-ce pas terrible?*

« *Au revoir, mon vieux curé.* »

Deux jours après avoir expédié cette épître, qui devait donner au curé une idée assez triste de l'état de mon âme, mon oncle décida que nous irions passer une après-midi au mont Saint-Michel.

Ce jour-là, quelque chose de mauvais soufflait dans l'air; je le pressentais. La veille, le commandant et M. de Pavol avaient eu une conversation secrète et prolongée; Paul paraissait inquiet, nerveux, et ma cousine était rêveuse.

Mon oncle et Junon, qui avaient une passion pour le mont Saint-Michel, m'en firent les honneurs avec complaisance; mais, outre que l'art architectural me touchait fort peu, je contemplais les choses à travers le voile sombre de mon humeur positivement massacrante.

« Que c'est fatigant de grimper toutes ces marches! disais-je geignant à chaque pas.

— Plus que six cents à monter pour arriver jusqu'au haut, ma cousine.

— J'ai envie de m'arrêter là, alors!

— Allons, ma nièce, que diable, vous n'avez pas la goutte!»

Et mon oncle, tout en gravissant ces degrés foulés par les pas de tant de générations, me racontait l'histoire du mont et l'incident de Montgommery.

Mais qu'est-ce que cela me faisait, à moi, ce Montgommery, ces remparts, cette abbaye merveilleuse, ces salles immenses, ces souvenirs multiples qui dormant là depuis des siècles! Je me serais bien gardée de les réveiller, car j'avais des choses cent fois plus intéressantes à observer sur le visage de ce gros garçon qui entoumait Blanche de soins, de prévenances et ne pensait pourtant point à moi.

Que j'étais stupide! n'avoir pas vu son amour plus tôt! Il s'extasiait sur la moindre pierre pour lui être agréable, et, de temps à autre, je lançais de son côté quelques regards noirs qu'il ne daignait même pas remarquer.

« Ah! nous voici dans la salle des chevaliers. Voyons, Reine, qu'en dites-vous?

— Je dis, mon oncle, que si les chevaliers étaient là, cette salle aurait du charme.

— Vous ne lui en trouvez pas par elle-même?

— Oh! nullement. Je vois de grandes cheminées, des piliers avec des petites machines sculptées au haut, mais sans les chevaliers auxquels on puisse faire tourner un peu la tête... peuh! ça ne signifie rien du tout.

— Je n'avais pas pensé à cette manière d'envisager l'architecture féodale », répondit mon oncle en riant.

Nous traversâmes des couloirs sombres, qui m'épouvantaient.

« Nous allons nous casser le cou! gémissais-je en me cramponnant au bras du commandant, tandis que Paul offrait le sien à Blanche.

— Nous avons du chagrin, petite Reine me dit le commandant tout bas.

— Vous parlez comme mon curé, répondis-je avec émotion.

— Voyons, voulez-vous avoir confiance en moi?

— Je n'ai pas de chagrin répartis-je d'un ton bourru, et je n'ai confiance en personne. Suzon m'a dit que les hommes étaient des rien du tout, et je partage l'avis de Suzon.

— Oh! oh! dit le commandant en me regardant d'un air si bon que j'eus peur d'éclater en sanglots; tant de misanthropie unie à tant de jeunesse! »

Je ne répondis rien, et comme nous arrivions sur une sorte de longue terrasse, je m'échappai et courus me cacher derrière une énorme arcade. J'appuyai la tête sur une de ces pierres plusieurs fois centenaires, et je me mis à pleurer.

« Ah! pensais-je, comme mon curé avait bien raison de me dire, il y a longtemps, déjà bien longtemps, qu'on ne discute pas avec la vie, mais qu'on la subit! Toute ma logique ne sert à rien devant les circonstances. Qu'il est triste, mon Dieu, qu'il est triste de se voir traitée comme une petite fille sans conséquence!»

Et je regardais à travers mes larmes ces grèves si vantées qui me paraissaient désolées, ce monument dont la hauteur m'oppressait et me donnait le vertige; mais, sans m'en rendre compte, j'éprouvais une sorte de soulagement dans cette affinité mystérieuse d'une nature triste avec mes propres pensées; dans la contemplation de ces grandes murailles qui jetaient leurs grandes ombres mélancoliques et sur la terre et sur le passé.

En revenant vers notre logis, lorsque nous fûmes dans le train, mon oncle me dit :

« Eh bien, Reine, en somme, quelle est votre impression sur le mont Saint-Michel?

— Je pense, mon oncle, qu'on doit y mourir de peur et y attraper des rhumatismes. »

En suivant la route qui conduit de la gare de V... au Pavol, je réfléchissais combien les choses d'ici-bas, ont peu de stabilité. Il y avait à peine trois mois, je parcourais le même chemin sous l'influence de mes rêves heureux, dans l'enivrement des mes pensées joyeuses sur cet avenir que je croyais si beau!... et maintenant la route me paraissait jonchée des débris de mon bonheur.

Il était assez tard lorsque nous arrivâmes au château; cependant, mon oncle emmena Blanche chez lui en disant qu'il voulait le soir même causer sérieusement avec elle.

Je me couchai en pleurant de tout mon cœur, avec la conviction que l'épée de Damoclès était suspendue sur ma tête.

Depuis longtemps, Junon s'était humanisée avec moi. Chaque matin, elle venait s'asseoir sur mon lit et nous causions indéfiniment. Le lendemain, dès sept heures, elle entra dans ma chambre avec une démarche calme, tranquille, et ce sourire si charmant qui transfigurait sa physionomie hautaine et que moi seule, peut-être, connaissais bien.

« Reine, me dit-elle aussitôt, Paul me demande en mariage. »

Le fil était cassé et l'épée de Damoclès me tomba sur la poitrine. Que ce roi était donc dépourvu de sens commun pour attacher une masse si lourde avec un simple fil! L'histoire ne parle-t-elle pas d'un cheveu? Elle en est bien capable.

Sans doute je m'attendais à cette révélation, mais tant qu'un fait n'est pas avéré, accompli, quelle est la créature humaine qui, au fond du cœur, ne garde pas un peu d'espoir? Je devins très pâle; si pâle que Blanche s'en aperçut, quoique la chambre fût plongée dans une demi-obscurité.

« Qu'as-tu, Reine? Es-tu malade? »

— Une crampe, murmurai-je d'une voix faible.

— Je vais chercher de l'éther, dit-elle en se levant vivement.

— Non, non, repris-je en faisant un violent effort pour me raccrocher à ma fierté qui s'en allait à vau-l'eau. C'est passé, Blanche, tout à fait passé.

(*A suivre.*)

ANNONCES LÉGALES

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Rue St-André, Roubaix

L'Administration informe les Sociétaires que les immeubles sont vendus à une nouvelle Société en formation pour le premier janvier 1904.

Pour activer les comptes et terminer la liquidation, les Sociétaires sont priés de rapporter leur livret de jetons figurines, tous les jours de neuf heures du matin à sept heures du soir au siège de ladite Société, rue Saint-André, à partir du Lundi 4 janvier jusqu'au samedi 16 janvier prochain.

46348 *L'Administration.*

Etudes de Mes GODRON, ROMBAUT, docteurs en droit et DESMAZIÈRES, avoués à Lille.

Département du Nord. — Arrondissement de Lille

VILLE DE ROUBAIX

I. — Rue de Lannoy, 259

UNE

PROPRIÉTÉ

comprenant :

MAISON

Divers magasins, écurie, remise et le terrain en fonds bâti et cour, de la contenance de 317 mètres carrés 51 décimètres carrés environ.

Rue de Lannoy, 257
angle de la dite rue et d'une carrière

UNE

PROPRIETE

comprenant :

MAISON

Divers magasins, bureau, hangar et dépendances et le terrain en fonds bâti et cour en dépendant, de la contenance de 242 mètres carrés 11 décimètres carrés environ.

II. — Rue de Lannoy, lieu dit : *Le Pont-Rouge*, à proximité de l'avenue des Villas.

UNE

PROPRIETE

comprenant :

2 hectares 11 ares 4 centiares

DE

Terre et Pré

sur lesquels existent

4 MAISONS

front à la rue de Lannoy, portant les numéros 597, 599, 601, et 603 de ladite rue.

A VENDRE

Par suite de surenchère du sixième après licitation.

L'Adjudication aura lieu le MERCREDI 13 JANVIER 1904, à midi, en l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, séant en l'une des salles du Palais de Justice de ladite ville.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avoués.

DÉSIGNATION :

Article premier

Rue de Lannoy, 259

1° Une Propriété sise à Roubaix, rue de Lannoy, 259, comprenant maison, divers magasins écurie, remise, érigés sur et avec trois cent dix-sept mètres carrés cinquante et un décimètres carrés environ de terrain, tenant d'un côté à Mme Pierre Amand Despret et enfants, d'autre côté à l'article quatrième, dans le fond aux héritiers de M. Henri Despret, et par-devant à la rue de Lannoy.

La ligne séparative entre cette propriété et la propriété de Madame Pierre-Amand Despret et enfants est formée par une ligne prise à deux mètres quatre-vingt-cinq centimètres de l'axe du pignon de la maison de ces derniers portant le numéro 261 de la rue de Lannoy, jusqu'à la rencontre du petit bâtiment dans le fond, et ensuite par le pignon de ce bâtiment, lequel pignon est mitoyen.

La séparation des bâtiments et la clôture se feront conformément à la loi à l'expiration du bail consenti à M. Florimond Despret ci-après énoncé.

Occupation. — (Voir l'article suivant).

Rue de Lannoy, 257

à l'angle de la dite rue et d'une carrière desservant le Fort Despret.

2° Une Propriété sise audit Roubaix, rue de Lannoy, 257, à l'angle de la dite rue et de la carrière desservant le fort Despret, comprenant maison d'habitation, divers magasins, bureau, hangar et dépendances, érigés sur et avec deux cent quarante-deux mètres carrés onze décimètres carrés de fonds et terrain, tenant d'un côté à l'article troisième, dans le fond à M. Henri Despret, et des autres côtés, aux dites rues et carrière.

La ligne séparative entre les propriétés rue de Lannoy, 257 et 259 est formée par le pignon sud du magasin, faisant partie dudit article quatrième et partant de la propriété de M. Henri Despret et ensuite par une ligne prise dans l'axe dudit pignon jusqu'à la rencontre de la rue de Lannoy. Ce pignon sera mitoyen dans toute sa hauteur.

La séparation des bâtiments et la clôture se feront également conformément à la loi, à l'expiration du bail consenti à M. Florimond Despret, telles que les propriétés rue de Lannoy, 257 et 259 sont figurées en un plan annexé au cahier des charges.

Occupation. — Les propriétés rue de Lannoy, 259 et 257 sont louées à M. Florimond Despret, l'un des co-licitants, pour neuf années qui ont commencé à courir le premier mil neuf cent trois, sauf ce qui sera dit ci-après, avec faculté de faire fin de bail à l'expiration des trois ou six premières années, moyennant un loyer annuel de douze cents francs, plus les contributions et l'assurance, aux termes d'un bail reçu par Me FONTAINE, notaire à Roubaix, le vingt-huit avril mil neuf cent trois, enregistré.

Observation est faite que ledit bail a été consenti pour trois années seulement en ce qui concerne des magasins et caves se trouvant sur la propriété rue de Lannoy, 257.

Mise-à-prix : Vingt-trois mille quatre cent cinq unte francs, ci . . 23450 fr.

Article deuxième

Rue de Lannoy, lieu dit « Le Pont-Rouge », à proximité de l'Avenue des Villas.

Une Propriété sise à Roubaix rue de Lannoy, lieu dit: *Le Pont-Rouge*, à proximité de l'Avenue des Villas, comprenant deux hectares onze ares quatre centiares de terre en pré, et quatre maisons érigées front à la rue de Lannoy, portant les numéros 597, 599, 601 et 603 de ladite rue, reprises au cadastre sous les numéros 134,135, 136, 137, 138 de la section D. Tenant d'un côté à la *Bouchée de Pain* et aux héritiers de Mme veuve Despret, d'autre côté et dans le fonds à M. Desumpe Crespel, et du quatrième côté à la rue de Lannoy.

Les quatre maisons front à la rue de Lannoy comprennent chacune un rez-de-chaussée : trois pièces et une dépense.

A l'étage : deux chambres et grenier.

Petite cour et jardinet.

Water-closet dans chacune des maisons portant les numéros 599 et 601 pour les quatre maisons, et pompe dans la cour du numéro 599 pour les quatre maisons également.

Derrière ces maisons se trouve un grand pré ayant une entrée sur la rue de Lannoy.

Occupation. — Cette propriété est occupée savoir :

Les quatre maisons verbalement et au mois par divers locataires, moyennant un loyer mensuel de treize francs cinquante centimes chacune.

La pâture est louée verbalement moyennant un loyer annuel de six cents francs.

Mise-à-prix : Trente-huit mille cent cinquante francs ci. . . . 38.150 fr.

Suivant acte fait au greffe du Tribunal civil de Lille, le 23 décembre mil neuf cent trois, enregistré, M. Gabriel Van Berten, demeurant à Lille, rue Gantois, numéro 10, avant pour avoué Me Emile GODRON ;

A déclaré porter la surenchère du sixième autorisée par la loi et fixer en conséquence à la somme de 23.450 fr. le prix d'une propriété sise à Roubaix, rue de Lannoy, numéros 259 et 257, adjugée suivant procès-verbal de l'audience des criées du Tribunal civil de Lille du 16 décembre 1903, enregistré, moyennant le prix principal de 20.100 francs outre les frais et charges à Mme Sylvie-Félicité Desquiens, sans profession, demeurant à Roubaix, rue de Lannoy, 261, veuve de M. Pierre-Amand Despret, confrère, ayant pour avoué Me ROMBAUT.

Suivant un autre acte fait au greffe du Tribunal civil de Lille, le 24 décembre 1903, enregistré, M. Jean Kimpe, négociant, demeurant à Canteleu, rue de l'Abbé-Desplanque, ayant pour avoué ledit Me GODRON.

A déclaré porter la surenchère du sixième autorisée par la loi et fixer en conséquence à la somme de 38.150 francs, le prix d'une propriété sise à Roubaix, rue de Lannoy, lieu dit le *Pont-Rouge*, à proximité de l'avenue des Villas, comprenant deux hectares 11 ares 4 centiares de terre en pré sur lesquels existent quatre maisons front à la rue de Lannoy, portant les numéros 597, 599, 601 et 603 de la même rue, adjugée suivant procès-verbal d'adjudication de l'audience des criées dudit Tribunal, le 16 décembre 1903, enregistré, moyennant le prix principal de 32.700 francs, outre les frais à Mme Marie-Hortense-Joséphine Despret, épouse de M. Constantin-Joseph Courouble, chef de fabrication, demeurant ensemble, à Roubaix, ayant pour avoué Me ROMBAUT.

Cette vente se poursuit en vertu et en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par la première Chambre du Tribunal civil de première instance de Lille, le neuf avril mil neuf cent trois, enregistré.

Entre 1° M. Louis Despret, sans profession, demeurant et domicilié à Roubaix, boulevard de Mulhouse, 21 ;

2° M. Florimond Despret, négociant, demeurant et domicilié à Roubaix, rue de Lannoy ;

3° Mme Marie-Hortense-Joséphine Despret, épouse de M. Constantin-Joseph Courouble, chef de fabrication, demeurant ensemble à Roubaix ; et ce dernier tant en son nom personnel si besoin est que pour l'assistance et la validité de la procédure à l'égard de la dite dame son épouse ;

4° M. Pierre-Jules-Désiré Despret, célibataire majeur, étudiant, demeurant à Arlon (Belgique), domicilié à Roubaix.

Demandeurs en l'instance comparant et concluant par Me Gustave ROMBAUT, docteur en droit, avoué, demeurant à Lille, 24, rue Basse.

Et 1° Mme Cécile-Flore-Joseph Pollet, veuve de M. Henri-Joseph Despret, sans profession, demeurant à Hem (Nord). « Agissant comme tutrice naturelle et légale de Mlle Rose-Marguerite-Victoire Despret, enfant mineure issue de son union avec M. Henri-Joseph Despret, son défunt mari » ;

2° Mme Sophie-Félicité Desquiens, sans profession, demeurant à Roubaix, rue de Lannoy, 261, veuve de M. Pierre-Amand Despret. « Agissant tant en son nom personnel que comme tutrice naturelle et légale de 1° M. Jules-Emile-Joseph Despret et 2° Mlle Julie-Adelaïde-Sophie-Félicité Despret, tous deux enfants encore mineurs issus du mariage de feu M. Pierre-Amand Despret d'avec Mme Sophie-Félicité Desquiens, son épouse survivante. »

3° M. Victor-Gilles Despret, célibataire majeur, sans profession, demeurant à Roubaix.

Défendeurs en l'instance, comparant et concluant par Me Alfred DESMAZIERES, avoué, demeurant à Lille, 5, rue de Puébla.

En présence ou eux dûment appelés des parties sus-nommées et de 1° M. Charles Bonte, clerc de notaire, demeurant à Roubaix ; « en sa qualité de subrogé tuteur *ad hoc* de la mineure Rose Despret, précitée ; nommé à cette fonction qu'il a accepté suivant délibération du conseil de famille de ladite mineure, tenue sous la présidence de M. le Juge de Paix des cantons Est et Ouest de Roubaix, en date du huit avril mil neuf cent trois, enregistrée » ;

2° M. Jules Detournay, principal clerc de notaire demeurant à Roubaix, « pris en sa qualité de subrogé tuteur *ad hoc* desdits mineurs Jules et Julie Despret précités ; nommé à cette fonction qu'il a accepté suivant délibération du conseil de famille desdite mineurs tenue sous la présidence de M. le Juge de Paix des cantons Est et Ouest de Roubaix en date du huit avril mil neuf cent trois, enregistrée. »

S'adresser pour tous renseignements :

1° Au greffe du Tribunal civil de Lille, où se trouve déposé le cahier des charges ;

2° A Me Charles FONTAINE, notaire, demeurant à Roubaix, rue Saint-Georges, 25, commis pour la liquidation ;

3° A Me Alfred DESMAZIÈRES, avoué colicitant, demeurant à Lille, 5, rue de Puébla ;

4° A Me G. ROMBAUT, docteur en droit, avoué adjudicataire et ayant poursuivi la première vente, demeurant à Lille, rue Basse, 24 ;

5° A Me Emile GODRON, docteur en droit, avoué, chargé des formalités pour parvenir à la vente sur surenchère, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 103 bis.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné, à Lille, le 28 décembre 1903.

(Signé) : Em. GODRON.

Enregistré à Lille, le 2 janvier 1904, folio , case . Reçu un franc 88 centimes, décimes compris.

46300d (Signé) : DAGUIN.

Etude de Me Em. GODRON, Docteur en droit, Avoué à Lille.

COMMUNE DE LOMME

(près Lille)

lieu dit le Marais

A VENDRE

par suite de faillite et sur baisse de mise à prix en deux lots et avec faculté de réunion le *mercredi six janvier 1904*, à onze heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Lille, au Palais de Justice de cette ville

UN GRAND

Etablissement

INDUSTRIEL

actuellement à usage de retorderie de coton, mais propre à toute autre industrie, érigée sur 11.700 mètres carrés de terrain, avec le matériel industriel en dépendant et comprenant :

1° UN GRAND

BATIMENT

à usage de retorderie de 80 mètres de long sur 52 m. 50 de large, machine à vapeur Campound, salle de machine, 3 générateurs, salle des générateurs, grande cheminée, transmissions, éclairage électrique, chauffage, pompe mécanique, forage, etc., etc., etc.

Mise-à-prix.. 13.000 fr.

2° LE

MATÉRIEL INDUSTRIEL

en dépendant comprenant notamment : 23 métiers à retordre Self Acting, 3 métiers à gazer, métiers à doubler, devidoirs, bobinoirs, laminoirs, machine à tresser, presses à jaqueter, étuves à vaporiser, outillage d'atelier de mécanicien.

Mise-à-prix... 7.000 fr.

Conditions particulières : Conformément à l'article 5, du cahier des charges, l'adjudicataire de l'article deuxième sera tenu de reprendre en outre de son prix principal divers objets mobiliers pour la somme de 6.500 francs à forfait.

S'adresser pour tous renseignements :

1° Au greffe du Tribunal Civil de Lille, où se trouve déposé le cahier des charges ;

2° A Me Em. GODRON, Docteur en droit, Avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 103 bis.

Pour extrait :

46051 (Signé) Em. GODRON.

IMMEUBLES

A VENDRE OU A LOUER

Etude de Me Ch. FONTAINE notaire à Roubaix, rue Saint-Georges, 25.

VILLE DE ROUBAIX

Rue Delespaul, numéro 78

MAISON

d'habitation

nouvellement construite et 112 mètres carrés 50 décimètres carrés de fonds et terrain.

A VENDRE

Par adjudication publique et volontaire.

Le LUNDI 11 JANVIER 1904, à trois heures de relevée, en l'étude et par le ministère de Me Charles FONTAINE, notaire à Roubaix, rue Saint-Georges, 25.

Revenu annuel : 456 francs.

On peut visiter tous les jours, de onze heures à une heure et à partir de cinq heures du soir.

45525

Etude de Me POISSONNIER notaire à Roubaix

ROUBAIX

I. — Rue Bayart, numéros 10 à 36 inclus

QUATORZE

MAISONS

d'un revenu brut annuel de 3168 francs.

Mise-à-prix proposée 18.000 fr.

II. — Rue Voltaire n°s 125 et 127 et place du Progrès n°s 1, 3 et 5.

CINQ

MAISONS

dont une à usage d'estaminet d'un revenu brut annuel de 1.404 francs.

Mise-à-prix proposée 12.000 fr.

A VENDRE

pour sortir d'indivision

Le LUNDI 11 JANVIER 1904, à deux heures, en l'étude, rue Nain, 24. 45343

Etude de Me POISSONNIER, notaire à Roubaix

ROUBAIX

Angle de la